



EXPÉRIMENTATION DU SENS DE CIRCULATION



Rue des Marais

et ses alentours



OBJECTIFS

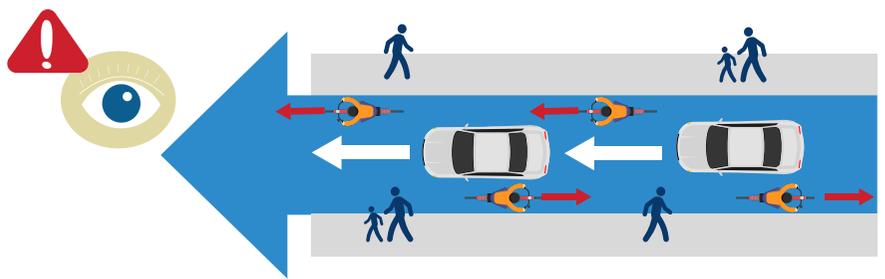
A l'issue d'une concertation menée en juillet 2024 avec les habitants de la rue des Marais et des alentours, la Ville lance

UNE EXPÉRIMENTATION DE CIRCULATION

 Rue des Marais
Rue de l'Aumônerie
Rue de la Tonnelle
Chemin d'Aveau
SERONT EN SENS UNIQUE

 **du 14 avril**
au 13 octobre 2025

**Double sens uniquement
pour les cyclistes et piétons**



Pour vous accompagner dans cette expérimentation, la Ville a mis en place une signalisation adaptée (panneaux routiers et marquages au sol)

• Une expérimentation pour quoi faire ?

L'étroitesse des rues des Marais, de l'Aumônerie, de la Tonnelle et du chemin d'Aveau qui assurent la liaison avec le centre bourg de Commequiers, ne permet pas une circulation à double sens sécurisée pour les voitures, les cyclistes et les piétons.

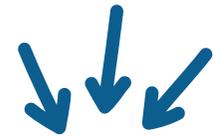
L'expérimentation d'un sens unique de circulation est une préconisation issue d'une étude menée par la Ville en 2024. Elle s'accompagne d'une signalétique adaptée le temps de la durée de l'expérimentation.

• Pour quels objectifs ?

Améliorer la qualité et la sécurité des mobilités actuelles et, à terme, permettre une cohabitation apaisée des divers usagers de la route (piétons, cyclistes, voitures).

• Pour toute question ou demande de renseignement ?

Nous vous invitons à contacter nos services :



Mairie de Commequiers

Place du 8 Mai, 85220 COMMEQUIERS

02 51 54 80 56 - servicespopulation@commequiers.fr - www.commequiers.fr